

président du Conseil du Trésor, avec le peu d'aide que je lui ai fournie, s'en est souvenu. Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est 1 heure?

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que nous déclarions qu'il est 1 heure?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. l'Orateur: Comme il est 1 heure, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 2 heures.

(La séance est suspendue à 12h58.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: Le député de Hillsborough a la parole.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, comme j'ai parlé pendant longtemps de façon perspicace et persuasive avant la pause, je terminerai ici mes remarques.

M. Norman A. Cafik (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne saurais trop manifester ma stupéfaction au sujet des motions n^{os} 6, 7 et 8. Je ne puis comprendre comment le député du Yukon (M. Nielsen) peut vraiment s'attendre que les Canadiens croient qu'il est sensé de présenter une motion pour réduire le fonds à \$1 concernant le programme Nouveaux horizons, non seulement en ce qui a trait aux dépenses administratives prévues au crédit 35a, mais au crédit 40a qui traite de fonds de subvention atteignant \$6,150,000, quand ce programme favorise nettement les intérêts des vieillards canadiens, non seulement en leur fournissant une façon et un moyen d'améliorer leur sort mais en les incitant dans une certaine mesure à travailler à des projets qui les aideront, tant eux que leurs communautés.

Au sujet du crédit 35a, qui prévoit le montant de \$850,000, je ne puis tout simplement comprendre le but de cette motion parce que, par le passé...

M. Nielsen: Ce n'est pas une motion, c'est un avis dont nous pouvons discuter.

M. Cafik: On a beaucoup parlé récemment du programme Perspectives-Jeunesse et du programme PIL pour savoir s'ils étaient administrés de la meilleure façon possible. Ce montant de \$850,000 est destiné au programme Nouveaux horizons. Je suppose que, si les conservateurs avaient le dernier mot, dans ce cas particulier, nous voterions le montant de \$6,150,000, avec personne pour administrer le programme parce que celui de \$850,000 sera rejeté.

Le rapport des dépenses de fonctionnement aux subventions dans ce programme est de 12.14 p. 100. Ce n'est pas un montant inusité en frais généraux, tout particulièrement dans l'étape de lancement où on peut s'attendre à de fortes dépenses en personnel, dépenses d'investissement et publicité. Dans ce cas-ci, on visait moins de 15 p. 100 de façon à restreindre ces dépenses. On en est arrivé à 12 p. 100, et le chiffre arondi est de \$850,000. Il faut bien comprendre que le ministère n'a pas d'expérience dans ce genre de programme, en particulier qui consiste à donner

Subsides

des cours à des citoyens âgés afin qu'ils puissent s'intéresser à des activités communautaires. De plus, le programme n'a pas encore été mis en application et personne ne sait par expérience quels sont les coûts d'exploitation. Il se pourrait qu'une fois que le maximum des dépenses initiales ait été atteint, le rapport entre les coûts d'exploitation et les contributions sera beaucoup moins élevé. Toutefois, je pense qu'il est assez réaliste de comprendre que le rapport pourrait être encore plus élevé.

A mon avis, 12 p. 100 de coûts, cela ne semble pas excessif, car cela couvre les choses comme les salaires et traitements. On prévoit qu'il y aura une quinzaine de personnes qui feront partie de ce programme et qui toucheront un salaire moyen de \$11,000 par année. Les prévisions budgétaires affectent \$72,000 aux transports et aux communications, \$172,000 aux programmes d'information, y compris la publication de bulletins et la réclame dans les journaux, à la radio et à la télévision, afin que nos personnes âgées soient mises au courant de ce programme et soient en mesure d'en profiter. Un crédit de \$425,000 est affecté aux services professionnels. Cette somme servira à recruter un personnel hautement compétent dont les traitements varieront entre \$12,000 et \$20,000 par année. Les personnes choisies auront les aptitudes voulues pour travailler avec les groupes de personnes à la retraite en vue d'établir la valeur des projets et de participer à leur planification. En outre, un montant de \$17,000 est réservé à la location du matériel. Un montant de \$63,000 est alloué pour le matériel et les fournitures dont les bureaux régionaux ont besoin, tandis qu'une somme pouvant atteindre \$12,000 dollars servira à régler les autres dépenses, afin d'aider les groupes locaux du pays à définir les objectifs et les politiques du programme.

• (1410)

Le crédit 40a, au montant de \$2,685,000, fournit le reste des fonds qui n'avaient pas encore été affectés, ce qui porte à 7 millions de dollars le budget pour l'année du programme Horizons nouveaux, programme si favorable aux vieillards. Depuis le début de l'année, on a accordé 53 subventions qui représentent un total de \$293,000 et profitent à 7,500 retraités. En décembre dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) a annoncé l'octroi de 78 subventions, ce qui représentait au total \$578,486 et affectait environ 10,000 personnes. Il s'en suit donc que plus de 17,000 personnes bénéficient présentement de ce programme.

Des voix: Bravo!

M. Cafik: On prévoit que ce programme sera mis en œuvre dans toutes les provinces du Canada. Permettez-moi de parler de ce point durant quelques instants. Les dépenses prévues, réparties selon les provinces, sont les suivantes: Yukon et Territoires du Nord-Ouest, plus de \$4,000; Colombie-Britannique, plus de \$722,000; Alberta, \$418,000; Saskatchewan, \$333,000; Manitoba, \$337,000; Ontario, \$2,271,000; Québec, \$1,456,000; Nouveau-Brunswick, \$193,000; Nouvelle-Écosse, \$255,000; Île-du-Prince-Édouard, \$43,000; et Terre-Neuve, \$113,000, soit au total \$6,150,000. On prévoit que c'est le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui paiera ce montant afin d'assurer aux personnes âgées des activités intéressantes partout au Canada.

Je ne puis comprendre comment quiconque à la Chambre puisse proposer la réduction d'un tel poste à \$1.

Des voix: C'est honteux.